

Les Hauts-de-France, cinquième région de France pour l'élevage porcin

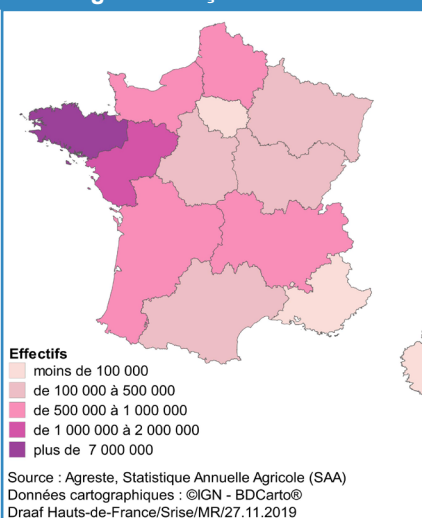
Le cheptel porcin des Hauts-de-France comprend 620 000 animaux élevés dans 670 exploitations. Il représente 5 % du cheptel français, loin derrière la Bretagne qui en détient plus de la moitié. Quatre élevages sur cinq sont situés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec une forte concentration dans la petite région agricole de la Flandre intérieure. En termes de volume, le porc représente un tiers de la viande produite par les 18 abattoirs de la région. Les 9 abattoirs qui ont abattu des porcins en 2018 sont surtout situés dans la moitié nord de la région, de même que les établissements qui travaillent dans l'industrie de la viande. La région exporte nettement plus de porcins vivants qu'elle n'en importe, contrairement à la viande et aux produits à base de viande. Elle les expédie vers la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas.

La France possède le troisième cheptel de l'Union européenne, derrière l'Allemagne et l'Espagne. Le cheptel porcin est présent sur tout le territoire hexagonal avec une concentration forte dans le Grand ouest. La Bretagne détient à elle seule 58 % du cheptel français. Viennent ensuite les Pays de la Loire (11 %), la Nouvelle Aquitaine (7 %), la Normandie (5 %), et juste après les Hauts-de-France avec un peu plus de 620 000 cochons, soit 4,7 % du cheptel français. (*figure 1*)

Depuis 2014, l'effectif de porcs est légèrement reparti à la hausse dans la région (de + 0,4 % l'an) tandis qu'il stagne au niveau national. Ceci interrompt la baisse enregistrée depuis début 2000 dans la région (- 1,6 % par an entre 2000 et 2010 et - 0,6 % par an entre 2010 et 2014) comme en France.

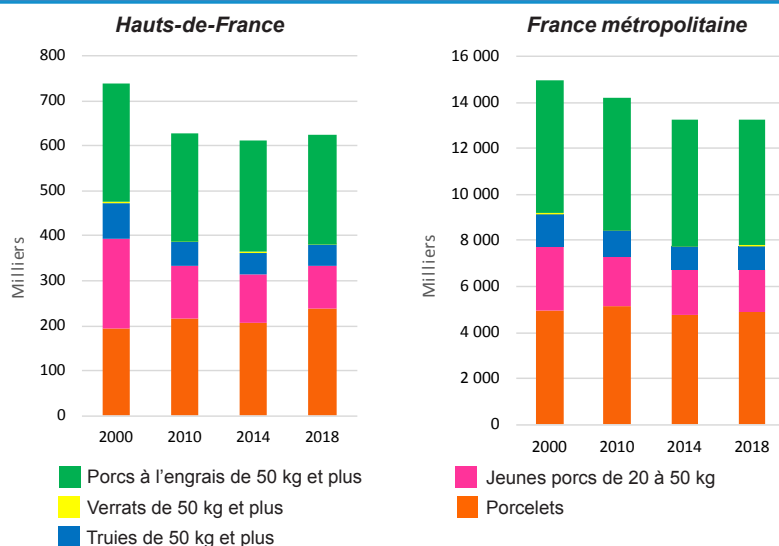
En 2018, le cheptel porcin régional se compose en 38 % de porcelets (jeunes porcs de moins de 20 kg), 15 % de jeunes porcs de 20 à 50 kg, 39 % de porcs à l'engrais de 50 kg et plus et 8 % de truies re-

Figure 1 : Le cheptel porcin dans les régions françaises en 2018



productrices de 50 kg et plus. En proportion, un peu plus de porcelets et un peu moins de porcs à l'engrais sont élevés dans les Hauts-de-France qu'à l'échelle nationale. (figure 2)

Figure 2 : Evolution de l'effectif de porcs entre 2000 et 2018



Sources : Agreste - RA 2000 et 2010. SAA 2014 et 2018

L'élevage porcin des Hauts-de-France concentré dans le nord-ouest

En 2019, l'élevage porcin est concentré dans les Hauts-de-France sur un peu plus de 670 exploitations, qui élèvent 620 000 animaux. La taille des cheptels est très disparate dans la région : elle va de quelques unités à plusieurs milliers.

L'élevage porcin est surtout pratiqué dans le nord de la région : 83 % des élevages possédant des cochons se situent dans les départements du Nord (51 %) et du Pas-de-Calais (32 %), d'après la base de données nationale d'identification des porcs (BDporc). Ils y sont particulièrement installés dans la moitié ouest. À elle seule, la petite région agricole de la Flandre intérieure, située autour d'Hazebrouck, concentre 31 % des élevages de la région. Les élevages restants sont présents à 9 % dans la Somme, à 6 % dans l'Aisne et à 2 % dans l'Oise. Dans la Somme, ils se dispersent sur l'ensemble du territoire tandis que dans l'Aisne, ils se cantonnent dans l'extrême nord, dans le Vermandois et en Thiérache. Ils sont très peu présents dans l'Oise. (figures 3 et 4)

L'abattoir de Feuchy produit à lui seul 60 % de la viande de porcelet du pays

Un tiers de la viande produite en volume par les abattoirs de la région est de la viande porcine. Cela représente 56 700 tonnes de viande, soit 2,6 % du tonnage national. Dans l'Union européenne, l'abattage d'animaux de boucherie doit être pratiqué dans un abattoir agréé. Pour les porcs, l'abattage à la ferme est autorisé, mais uniquement pour l'autoconsommation. En un an, 592 000 porcs charcutiers et 183 000 porcelets ont été abattus dans la région, soit 3,3 % des porcs abattus en France. Tous les porcs des élevages régionaux ne sont pas abattus dans la région. Celle-ci exporte également beaucoup de porcs vivants en Belgique, Pays-Bas ou Allemagne. (figure 5)

En volume, le porc charcutier constitue l'essentiel de la viande de porc produite dans la région (95 %) comme en France (97 %). En nombre de têtes, les porcelets représentent près du quart de la production porcine régionale. Les Hauts-de-France produisent à eux seuls 60 % de la viande française issue de porcelets (en volume comme en nombre de têtes). Cette production provient quasiment toute de l'abattoir

Figure 3 : Présence et taille des cheptels porcins sur le territoire des Hauts-de-France en 2019, par petite région agricole

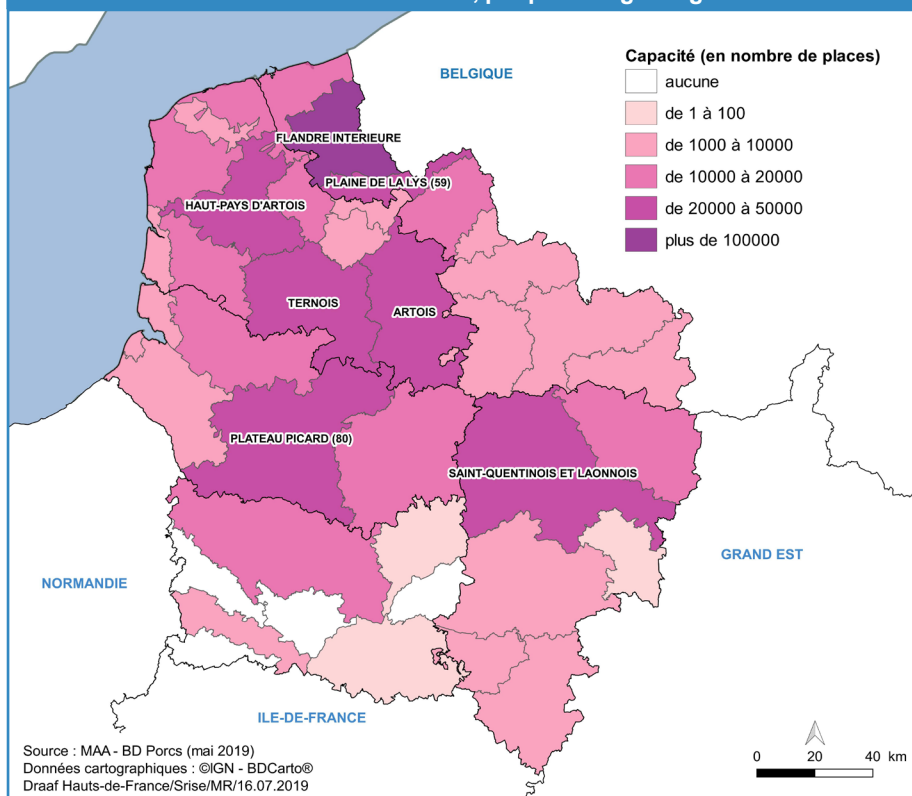


Figure 4 : Répartition des élevages porcins de la région par département

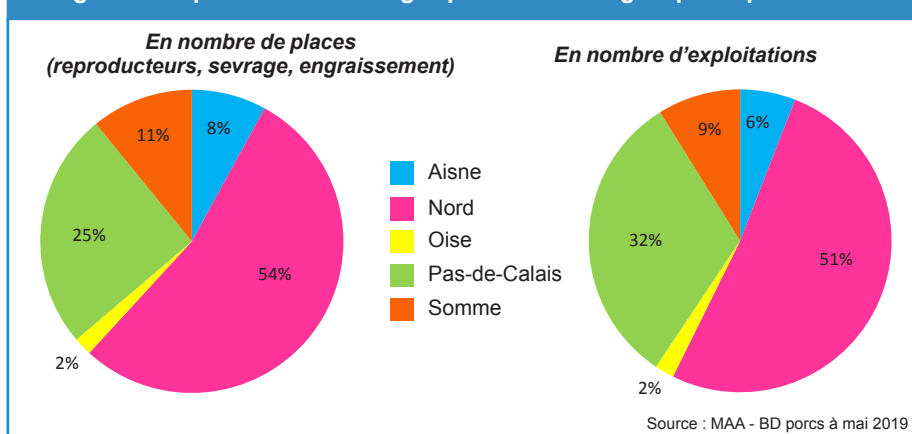


Figure 5 : Animaux abattus en 2018 : tonnage et nombre de têtes

	Hauts-de-France		Hauts-de-France / France métropolitaine	
	Poids produit (en millier de tonnes équivalent carcasse)	Production totale (têtes)	Poids produit	Production totale (têtes)
Abattage de gros animaux	157,2	1 106 027	4,2%	3,4%
Bovins	99,1	266 593	6,8%	5,7%
Ovins-caprins	1,3	64 415	1,5%	1,5%
Porcins	56,7	774 585	2,6%	3,3%
coches et verrats	0,0	197	0,1%	0,1%
porcelets	2,9	182 795	60,5%	60,4%
porcs charcutiers	53,8	591 593	2,6%	2,6%
Autres animaux*	0,1	434	4,6%	3,5%
Abattage de volailles et lapins	14,8	10 444 651	0,9%	1,1%

*équidés, cervidés, bisons, sangliers, etc...

Source : Abattages contrôlés

de Feuchy. Situé dans le Pas-de-Calais, cet établissement s'est spécialisé dans l'abattage, la découpe et la transformation de la viande de porcelet. Seuls 15 % des porcelets qui y sont abattus proviennent de la région. Les autres sont originaires de pays ou régions géographiquement proches : 50 % de l'étranger, Pays-Bas et Belgique principalement, et les 35 % restants, essentiellement de Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire.

La région compte neuf abattoirs ayant tué des porcs en 2018. Les abattoirs de Saint Pol sur Ternoise et de Feuchy sont les seuls à abattre exclusivement des cochons. Avec ceux de Fruges et Bavincourt, également localisés dans le Pas-de-Calais, ils ont réalisé 80 % du tonnage régional. Les autres se situent à l'extrême nord de l'Aisne (Hirson et Nouvion en Thiérache) et dans le département du Nord (Valenciennes et Zegerscappel). L'abattoir de la Somme, à Montdidier, a fermé en 2019. (figure 6)

L'industrie de la viande davantage présente dans le Nord et le Pas-de-Calais

En 2015 (dernière année disponible), 102 établissements de la région étaient spécialisés dans la transformation de viande de boucherie et 40 dans la préparation industrielle de produits à base de viande (comprenant la volaille). Parmi ces établissements, 88 emploient des salariés, dont 2 500 qui travaillent dans la transformation de viande de boucherie et 2 000 dans la préparation industrielle de produits à base de viande. Ces deux activités sont particulièrement présentes dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La préparation industrielle de produits à base de viande est moins représentée dans les départements de l'ex Picardie. Seuls 14 % des salariés régionaux de cette activité y travaillent contre 40 % de ceux de la transformation de viande de boucherie. (fig.7)

Les échanges de porcs vivants entre la région et l'extérieur se font essentiellement avec la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas

Les échanges de produits d'élevage ont été nettement excédentaires en 2018 pour la région : les exportations dépassent les

Figure 6 : Les abattoirs en Hauts-de-France en 2018

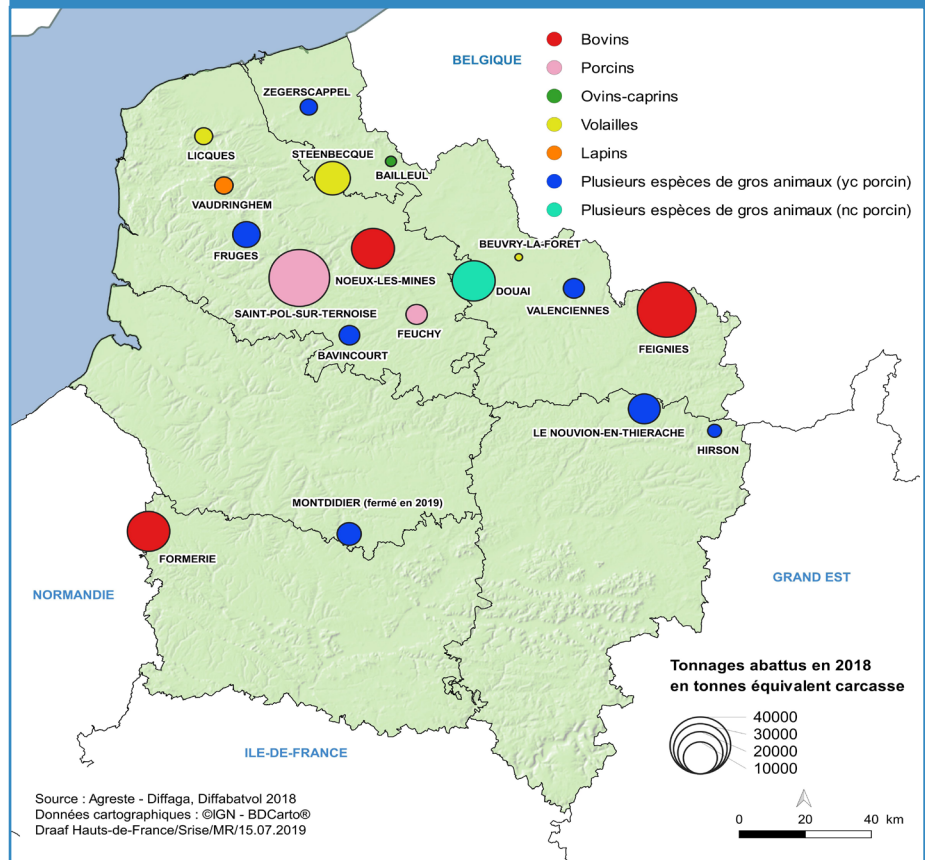
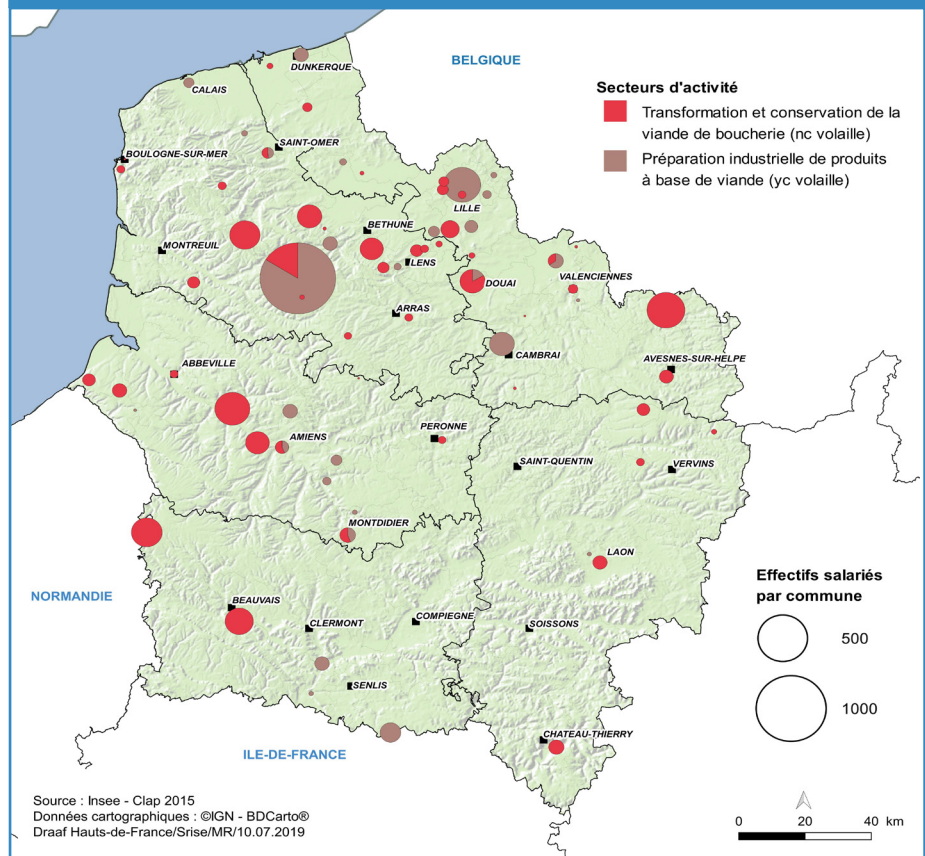


Figure 7 : Etablissements et effectifs salariés Transformation des produits de la viande



200 millions d'euros tandis que les importations atteignent tout juste 70 millions d'euros. En volume, les exportations sont huit fois plus importantes que les importations.

De même, la région importe nettement moins de porcins vivants qu'elle n'en exporte : elle en importe 3 600 tonnes pour une valeur de 6,4 millions d'euros tandis qu'elle en expédie 43 000 tonnes pour une valeur de 49 millions d'euros. Les échanges se font avant tout avec la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. En revanche, la région importe davantage qu'elle n'exporte de viande et produits à base de viande, toutes origines animales

confondues. En 2018, les importations ont atteint une valeur de 720 millions d'euros contre 300 millions pour les exportations. La viande de boucherie en provenance de la région est majoritairement exportée vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce. Elle est importée principalement d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Nouvelle-Zélande. Les produits à base de viande (y compris volailles) sont quant à eux destinés au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure, à la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas. Ils sont importés pour les deux tiers d'Allemagne et de Belgique. (figure 8)

L'élevage porcin représente 2 % du chiffre d'affaires généré par la branche

Entre 2010 à 2018, le chiffre d'affaires généré par la production de porcs (animal vivant ou viande) s'élève dans la région à 120 millions d'euros en moyenne par an, soit 4,2 % du chiffre d'affaires national obtenu par ce secteur. La contribution de la production porcine au chiffre d'affaires total de la branche agricole est de 1,9 % dans la région et de 3,9 % en France métropolitaine.

Figure 8 : Commerce extérieur des Hauts-de-France en 2018

	Valeurs en millions d'euros		Masses en tonnes	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Produits de la culture et de l'élevage	866,6	1 848,0	1 164 643	7 704 395
dont Produits de l'élevage	70,3	231,0	21 888	174 739
Volailles vivantes et oeufs	21,6	123,7	10 804	124 547
Porcins, vivants	6,4	48,7	3 645	42 722
Vaches laitières, vivantes et lait de vache, brut	2,3	4,0	552	1 924
Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme	2,6	15,3	127	4 781
Chevaux et autres équidés, vivants	23,3	34,8	78	328
Ovins et caprins, vivants ; lait de brebis et de chèvre brut, laine en suint et poils d'ovins et de caprins	1,3	0,7	363	96
Autres animaux d'élevage et produits d'origine animale	12,9	3,9	6 317	342
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	6 472,6	6 048,8	4 558 055	7 049 304
dont Viande et produits à base de viande	723,0	300,0	305 120	125 788
Autres	56 215,3	43 069,4	52 694 096	19 389 828
Ensemble	63 554,5	50 966,2	58 416 794	34 143 527

Source : Douanes (au 12 avril 2019)



Anne Evrard

DRAAF - Srise

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directrice de publication : Emilie HENNEBOIS
 ■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Maxime Roussel
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019
 ■ ISSN : 2609 - 5505